

Le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) est originaire d'Europe, d'Asie et du Nord de l'Afrique. Il est réparti sur presque l'ensemble du globe et sa présence a été noté au Québec dès 1927.

La commercialisation, les échanges internationaux, les pêcheurs, les plaisanciers ainsi que la vente de plantes d'aquarium ont contribué à son expansion.

Sachez le reconnaître

- ◆ Plante aquatique submergée, enracinée au substrat (fond);
- ◆ Tiges ramifiées qui se divisent à la surface, formant un tapis dense;
- ◆ 3 à 6 feuilles finement divisées, disposées en étages de feuilles successives.



Contrôle du myriophylle

LA LUTTE CONTRE CETTE ESPÈCE NÉCESSITE DES EFFORTS SOUTENUS SUR PLUSIEURS ANNÉES.

Avant toute intervention, informez-vous auprès de votre municipalité, de la MRC et des ministères concernés. Il est possible que vous ayez besoin d'études, permis ou certificats d'autorisation.

- ◆ Arrachage, ou plus précisément l'extraction de la racine du sol avec une pelle. Se fait de mi-mai à mi-juin Méthode très efficace;
- ◆ Coupe des ombrelles, de mi-juillet à fin juillet. Permet d'éviter la floraison et la maturation des graines;
- ◆ Herbicides (lutte chimique): efficaces, mais interdite en milieu riverain.

Attention!
N'essayez pas de procéder par vous-même, vous risqueriez d'étendre le problème. Ce contrôle se fait strictement avec des professionnels qualifiés, possédant les autorisations nécessaires.

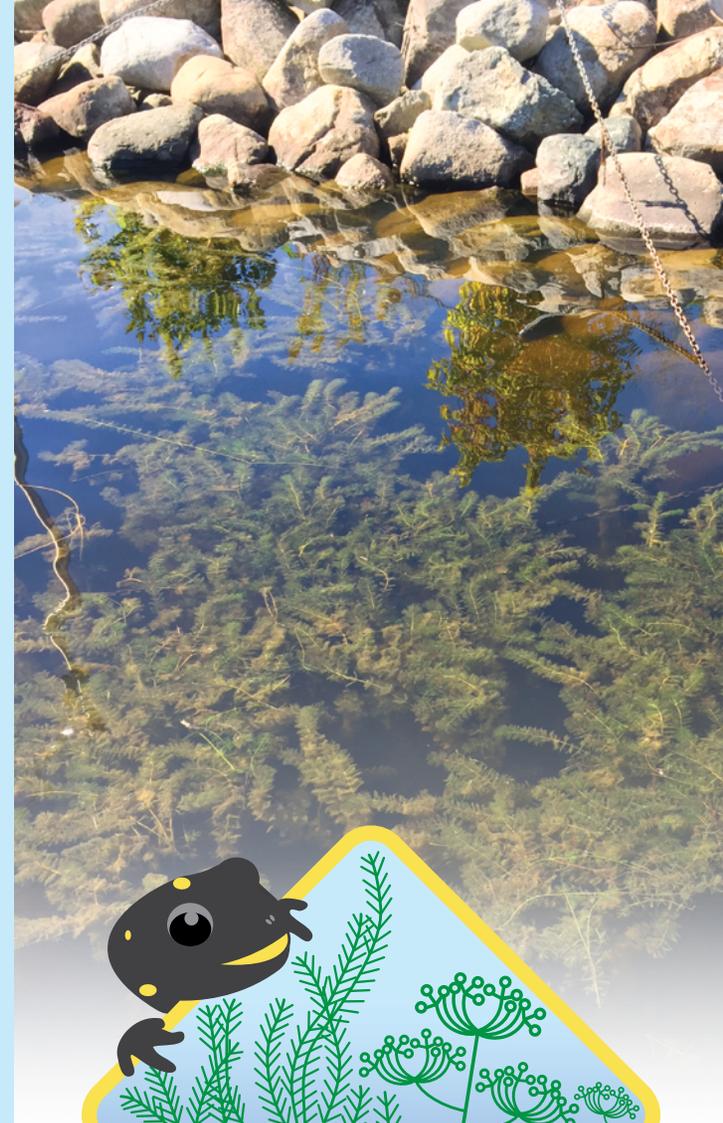


Une réalisation de :



www.mrcgranit.qc.ca

Avec la participation financière de :



**Luttons ensemble
contre les espèces exotiques
envahissantes**

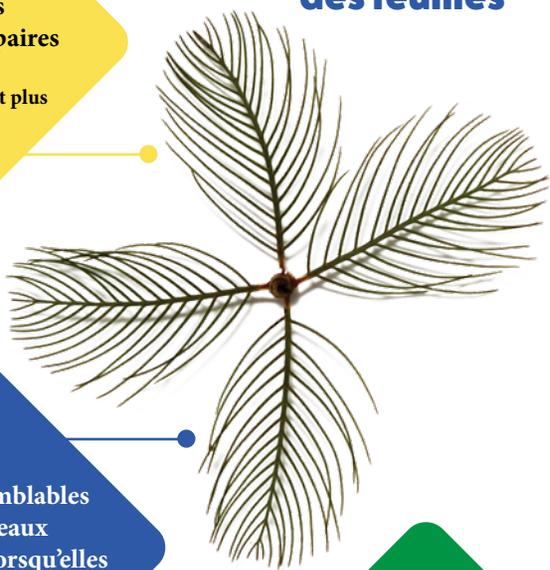
**LE MYRIOPHYLLE
À ÉPIS**

Traits distinctifs des feuilles

Composées de 12 à 24 paires de folioles (généralement plus de 15 paires).

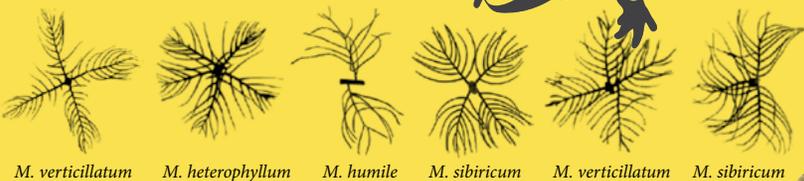
Apparence flasque, semblables à des plumeaux mouillés, lorsqu'elles sont à l'extérieur de l'eau.

Tronquées à l'extrémité formant une ligne droite



NE PAS CONFONDRE

ATTENTION ! IL EXISTE 6 ESPÈCES DE MYRIOPHYLLES INDIGÈNES AU QUÉBEC.



M. verticillatum *M. heterophyllum* *M. humile* *M. sibiricum* *M. verticillatum* *M. sibiricum*

Habitat

Le myriophylle à épis s'adapte à une grande variété d'habitats, mais affectionne plus particulièrement les eaux :

- ◆ peu profondes (jusqu'à 10 mètres) ;
- ◆ chaudes (la croissance débute à 15°C) ;
- ◆ turbides et riches en nutriments ;
- ◆ dont le pH est basique (8-9).

Pour sa croissance et sa prolifération, le myriophylle a besoin d'azote. Il peut toutefois s'implanter dans des milieux pauvres en nutriments. Le phosphore ne serait pas important pour cette espèce.

Propagation

ATTENTION À LA FRAGMENTATION DES TIGES !

- ◆ Les tiges se fragmentent naturellement. Elles sont transportées par le courant ou la faune aquatique et formeront de nouvelles colonies. Le passage d'embarcations et des usagers du milieu peuvent sectionner les tiges et favoriser la prolifération de l'espèce.
- ◆ Les colonies se multiplient également par la production de stolons (multiplication végétative avec racines).
- ◆ La reproduction sexuée (par graines) est aussi présente, mais beaucoup moins importante que la fragmentation.

Impacts

- ◆ Perte probante de biodiversité ;
- ◆ Colonisation de nouvelles superficies en zone littorale par l'espèce là où d'autres espèces indigènes ne peuvent s'implanter ;
- ◆ Effets négatifs potentiels pour certaines espèces de poisson tel que le crapet arlequin et le fondule barré ;
- ◆ Perturbation des activités nautiques ;
- ◆ Diminution de la valeur des propriétés riveraines.

Prévention

LA MEILLEURE FAÇON DE LUTTER CONTRE LE MYRIOPHYLLE EN ÉPI EST D'ÉVITER DE L'INTRODUIRE, VOICI COMMENT :

Lavage des équipements nautiques

Tout ce qui est en contact avec l'eau doit être inspecté (embarcations, moteurs, remorque, veste de flottaison, canne à pêche, équipement de plongée, etc.). **Retirer** tout ce qui semble suspect, **vider** l'eau et **laver** votre équipement à chaque fois que vous changez de plan d'eau.

Suivi et détection

Les utilisateurs du milieu sont les premiers à observer la plante. Il est primordial de rester à l'affût et de détecter rapidement l'arrivée de l'intrus.

Pourquoi déclarer ses observations ?

- ◆ Meilleure connaissance de sa répartition ;
- ◆ Prévention contre sa propagation ;
- ◆ Mise en place d'actions et interventions précoces pour maximiser les chances de réussite.

Signalez vos observations sur Sentinelle

environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm

Pour plus d'information :

www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/myriophylle-epi/index.htm